Nations Unies A/56/439

Assemblée générale

Distr. générale
4 octobre 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-sixième session
Point 166 de l'ordre du jour
Mesures visant à éliminer le terrorisme international

Lettre datée du 1er octobre 2001, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Pologne auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la déclaration publiée le 19 septembre 2001 par le Groupe d'organisation de la Communauté des démocraties au sujet des attaques terroristes commises à l'encontre des États-Unis (voir annexe). Les pays ci-après sont membres du Groupe d'organisation : Afrique du Sud, Chili, États-Unis d'Amérique, Inde, Mali, Mexique, Pologne, Portugal, République de Corée et République tchèque.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la déclaration comme document de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale, au titre du point 166 de l'ordre du jour, intitulé « Mesures visant à éliminer le terrorisme international ».

L'Ambassadeur
Représentant permanent
(*Signé*) Janusz **Stańczyk**

01-56526 (F) 041001 041001
* 0 1 5 6 5 2 6 *

Annexe à la lettre datée du 1er octobre 2001, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Pologne auprès de l'Organisation des Nations Unies

Déclaration du Groupe d'organisation de la Communauté des démocraties

Le Groupe d'organisation de la Communauté des démocraties condamne les attaques terroristes sans précédent dont ont été victimes le World Trade Center, le Pentagone et la Pennsylvanie, et qui ont bouleversé le peuple américain et le monde entier. Nous exprimons notre solidarité aux familles et amis des milliers d'innocentes victimes de ces actes atroces, ainsi qu'à l'ensemble des citoyens américains.

Toutes les nations ont le devoir d'oeuvrer de concert pour réagir énergiquement aux tragiques pertes humaines et aux destructions qui ont été causées. Ces crimes horribles ont été perpétrés sur le sol américain mais ils nous touchent tous, en tant que membres de la communauté internationale, notamment les pays dont des nationaux sont morts dans les attaques. La démocratie, la paix et la sécurité internationales ont été ébranlées. Nous sommes convaincus que les instigateurs, les organisateurs et les auteurs de ces attaques, ainsi que ceux qui les ont aidés, soutenus, financés ou accueillis, ou qui leur ont apporté un quelconque appui, devront rendre compte de leurs actes.

Aucun acte criminel ayant pour objet de plonger l'opinion publique ou un groupe de personnes dans la terreur, pour un quelconque motif, ne sera jamais excusable, quelles que soient les raisons invoquées pour le justifier.

Les sociétés ouvertes, libérales et pluralistes sont une proie facile pour les terroristes, qui choisissent délibérément de s'en prendre aux démocraties et menacent en permanence la paix et la sécurité internationales. Tous les pays doivent s'unir pour mettre définitivement un terme au terrorisme, n'épargnant aucun effort pour ce faire. Le Groupe d'organisation fera tout ce qui est en son pouvoir pour contribuer à cet effort mondial et inciter tous les États à coopérer au renforcement de la lutte internationale contre le terrorisme, quels que soient les lieux et les personnes concernés.

Le 27 juin 2000, Varsovie a accueilli plus d'une centaine de pays à l'occasion d'une réunion dont le thème était « Vers une communauté des démocraties ». Ces pays ont adopté la Déclaration et le Communiqué de Varsovie, dans lesquels ils rejetaient toute forme de haine, de violence et d'extrémisme et soulignaient comme suit la nécessité d'intensifier la coopération afin de lutter contre le terrorisme et autres fléaux transnationaux :

> « Nous sommes résolus à intensifier la coopération pour lutter contre les fléaux transnationaux qui menacent la démocratie, tels que le terrorisme parrainé par d'autres États, le terrorisme transfrontière et les autres formes de terrorisme, […], tout en inscrivant notre action dans le respect des droits humains et du droit international. »

Les membres du Groupe d'organisation de la Communauté des démocraties sont convaincus que continuer à renforcer la démocratie et à défendre ses valeurs et ses principes facilitera l'instauration d'un ordre international stable et d'un climat

und_gen_n0156526_docu_n

de compréhension et de tolérance réciproques qui contiendra efficacement la violence et les crimes contre l'humanité.

New York, le 19 septembre 2001